

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

AMENDEMENT

N° 17443

présenté par

M. Wulfranc et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine - NUPES

ARTICLE 8

Supprimer

l'alinéa 18.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette disposition vise à supprimer la possibilité que les assurés en situation de handicap puissent bénéficier d'une retraite à taux plein, quelle que soit leur durée de cotisation, à 65 ans. Les auteurs de cet amendement demandent le maintien de cette possibilité.